

## Notice pour demande de remboursement



Le club est partenaire de nombreux dispositifs : Pass region, Chèques jeunes 01, Pass sport, Ville de Miribel, ANCV, coupons sports ... etc.

Si vous bénéficiez de certains, vous pouvez demander un remboursement.

Pour cela, vous devez remplir une demande de remboursement (formulaire à compléter) en indiquant nom, prénom, groupe (jour + horaires) de l'adhérent, dispositifs visés et fournir les éléments demandés ;

- PASS REGION : fournir une copie de la carte ou à défaut le numéro de la carte et le numéro de dossier
- CHEQUES JEUNES 01 : Vertical Côtère accepte les chèques Sports loisirs.
- PASS Sport (dispositif national) : 50 euros attribués sous conditions. Si vous pouvez bénéficier de ce dispositif, vous avez reçu au cours de l'été un courrier présentant cette aide et les modalités. Vous devez nous remettre une copie de ce courrier
- Coupon Sport Culture Loisirs – 25 euros ville de Miribel : Vous pouvez vous renseigner à la mairie. compléter la partie famille et joindre un justificatif de domicile
- Chèques vacances ANCV : compléter les chèques vacances
- Participation CE /entreprise

Vous devez joindre un RIB pour remboursement par virement et indiquer qui est le bénéficiaire du remboursement.

Votre dossier (demande de remboursement + titres + pièces obligatoires regroupés dans enveloppe ou pochette) est à déposer au gymnase dans la boîte prévue à cet effet dès le début des cours.

Seules les demandes complètes pourront être traitées.